

Pourquoi passer à la fibre optique ?

La fibre optique, concrètement, c'est quoi ?

Ce fil de verre transparent, plus fin qu'un cheveu, est capable de transporter une très grande quantité de données à la vitesse de la lumière. Plus performante, la fibre optique va progressivement remplacer l'ADSL, qui s'appuie sur le réseau téléphonique cuivre.

Dans la vie de tous les jours, qu'est-ce que change une connexion fibre optique ?

La fibre optique permet d'avoir un meilleur débit et donc de télécharger et/ou transférer des données, surfer sur internet, connecter vos objets... tous en même temps et de manière extrêmement fluide et efficace. Adieu les lenteurs de connexion, les bugs ou encore l'image qui se fige !

Les avantages

Plus VITE

Téléchargez 200 photos en 8 secondes (500 Mbit/s) au lieu de 4 minutes avec une connexion ADSL (15 Mbit/s).

Des débits de 100 Mbit/s, 200 Mbit/s voire plus de 1 Gbit/s selon les abonnements (contre moins de 30 Mbit/s pour l'ADSL) !

Plus STABLE

Jouer en ligne avec des temps de réponse quasi-instantanés !

Un débit optimal pour recevoir ou envoyer des données, quel que soit l'éloignement de votre logement du Nœud de Raccordement Optique .

TOUS ENSEMBLE

Télé travaillez en toute sérénité, même quand le reste de la famille navigue sur les réseaux sociaux, regarde de la VOD ou joue en réseau.

Tous les appareils peuvent être utilisés de manière simultanée.

A LA POINTE

Profitez d'une qualité de son et d'image exceptionnelle sur votre télévision, lors de vos visioconférences et contrôlez vos équipements intelligents à distance !

Un accès aux toutes dernières technologies et objets connectés, qui requièrent toujours plus de débit.

Le raccordement au PBO

Un certain nombre ont profité du pré-raccordement par **Axione** (le gestionnaire du réseau fibre de La Septaine comme Orange pour le réseau téléphonique cuivre) via **Berryfibre**.

Victime du succès et du manque de personnel qualifié la campagne est finie.

Maintenant ce sera l'opérateur que vous choisirez qui réalisera le raccordement.

Raccordement toujours gratuit au moins durant un an à partir du 17 février.

La souscription de l'abonnement

A partir du 17 février la commercialisation et le service ouvre.

Mais il faut que chaque opérateur équipe le PM (Point de Mutualisation) de son matériel. Et cela dépend uniquement de l'opérateur. Cet équipement est indispensable à l'ouverture du service.

Renseignez vous auprès de lui pour connaître la date effective, qui peut varier de 1 jour à 6 mois.

L'abonnement est lié aux besoins :

- Accès internet,
- Téléphonie incluse fixes et/ou mobiles,
- Télévision.